

Le décrochage scolaire

Mardi 3 décembre 2013

Parmi les sujets d'actualité, la lutte contre le décrochage scolaire des jeunes fait figure de priorité. Comment est-il défini ? Y a-t-il un portrait type du décrocheur ? Comment la France se situe-t-elle en comparaison internationale ? Telles sont les questions auxquelles le présent flash entend apporter des réponses.

1. Combien y a-t-il de décrocheurs en France ?

Phénomène très présent dans le débat public, le **décrochage scolaire** n'en reste demeure moins diffus et difficile à cerner. Entre absentéisme plus ou moins fréquent, démission et éloignement du système scolaire, il semble délicat d'établir des distinctions satisfaisantes pour caractériser une réalité s'apparentant davantage à un processus qu'à une rupture soudaine. Le code de l'Education (art. D. 313-59 et L. 313-7) fixe depuis 2010 le niveau de qualification minimum que tout élève doit atteindre : un baccalauréat général ou un diplôme à finalité professionnelle (CAP, BEP ou équivalent). Dans ces deux cas, sont considérés comme décrocheurs les jeunes n'ayant pas obtenu le diplôme visé par la formation. Par ailleurs, selon cette définition, tout jeune quittant le système au niveau du collège (qu'il ait obtenu ou non son brevet) est considéré comme décrocheur. Dans ce panorama, **trois indicateurs** sont usuellement utilisés pour caractériser le décrochage scolaire¹ :

- La part des jeunes entrés en 6^e en 1995² qui ont décroché au sens du code de l'Education : **23 %** ;
- La proportion de sortants de formation initiale (y compris éducation supérieure) qui quittent le système éducatif sans diplôme de l'enseignement secondaire (moyenne sur les sortants des années 2009 à 2011) : **17 %** ;
- Les « sortants précoces » au sens de l'Union européenne, à savoir la part des 18-24 ans qui ne possèdent pas de diplôme du secondaire et qui ne sont ni en formation ni en études (2012) : **11,6 %**.

Ces écarts relatifs importants se retrouvent dans les valeurs absolues : ainsi, selon le premier indicateur, il y aurait environ **200 000 décrocheurs par an** alors que second aboutit à une estimation d'environ **120 000 jeunes**, ce qui plaide pour l'utilisation d'une fourchette. En effet, quel que soit l'indicateur retenu, le phénomène du décrochage scolaire semble largement répandu. En outre, il exclut par construction **l'échec des bacheliers dans l'enseignement supérieur**, qui obéit certes à une problématique différente mais renforce la difficulté dans l'appariement entre l'offre et la demande de travail. Or, par-delà les difficultés propres de l'enseignement supérieur (orientation, modalités d'apprentissage etc.), il apparaît que les étudiants en échec à ce niveau étaient déjà pour certains en difficulté dans l'enseignement secondaire avec des similitudes entre les non-accédants à l'enseignement supérieur et les bacheliers sortis sans diplôme du supérieur. Ainsi, selon l'INSEE, « *la probabilité de sortir sans diplôme du supérieur s'élève à 5 % pour les bacheliers généraux ; elle est comprise entre 12 % et 27 % pour les bacheliers technologiques (selon la série), et atteint près de 40 % chez les bacheliers professionnels. Ces derniers quittent plus rapidement l'enseignement supérieur également parce que leurs compétences acquises dans le secondaire sont plus directement valorisables sur le marché du travail* ». Sur environ 500 000 jeunes entrés en 6^e en 1995 qui ont obtenu le baccalauréat, 87 % se sont engagés dans l'enseignement supérieur, parmi lesquels environ 20 % en sont sortis sans diplôme (soit près de 90 000 personnes).

2. « Portrait-robot » d'un décrocheur

Les statistiques disponibles permettent de dresser le « portrait-robot » d'un décrocheur. Il s'agit principalement d'un garçon (à 57 %), âgé de 16 à 18 ans (65 %) et originaire d'un second cycle professionnel (49 %). Le décrocheur se distingue des autres élèves à la fois par ses difficultés scolaires et par son origine sociale. Ainsi,

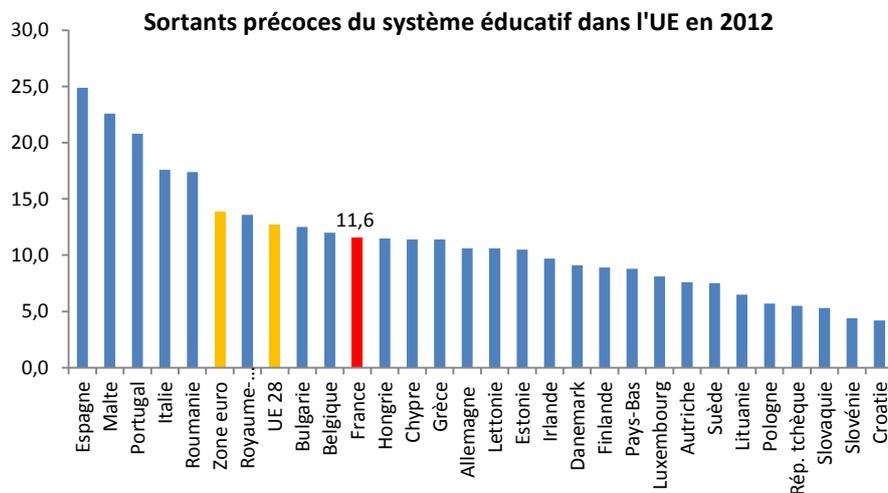
¹ Pour plus d'informations, voir « *Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?* », INSEE, France portrait social 2013 et « *Décrochage scolaire : vers une mesure partagée* », Bref Céreq, avril 2012.

² Un « panel 1995 » a été mis en place par le service statistique du ministère de l'Education nationale afin de suivre de façon fine le parcours des élèves sur une décennie (jusqu'en 2006-2007). Depuis 2011, un service interministériel d'échanges d'informations (SIEI) effectue également un décompte des décrocheurs à partir de sources différentes (Education, Agriculture, Missions locales, CFA...). Les listes ainsi constituées sont ensuite transmises aux 360 plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs.

alors qu'environ un tiers des non-décrocheurs étaient de « bons élèves »³ en mathématiques ou en français à l'entrée en 6^e, cette part était, respectivement de 6 % (mathématiques) et de 7 % (français) pour les décrocheurs. En outre, la proportion d'enfants de cadres parmi les décrocheurs est nettement plus faible que parmi les non-décrocheurs (5 % contre 18 %). Dans l'étude précitée, l'INSEE met en évidence **trois grands profils** de décrocheurs : 1) les jeunes ayant « massivement redoublé au collège » (46 % des décrocheurs), 2) les « bons élèves ayant connu des événements personnels difficiles » (33 %) et 3) les jeunes passés par des classes spécialisées au collège (21 %) et entrés en 6^e à 12 ans ou plus. La sortie du système diffère de ce fait, avec une sortie dès le collège ou dans une formation CAP/BEP pour les profils de type 1 et 3 et une sortie plus tardive (terminale) pour le profil 2. En moyenne, sur l'ensemble des décrocheurs, près des **deux tiers quittent le système éducatif avant la première** et un peu plus d'un tiers en 1^{ère} ou en terminale.

3. Un phénomène préoccupant de dimension européenne

Dans le cadre de sa stratégie communautaire « Europe 2020 » (cf. flash éco du 26 avril), l'Union européenne suit avec attention un indicateur concernant les « sortants précoces » qui ne possèdent pas de diplôme du secondaire et qui ne sont ni en formation ni en études. En effet, la situation est préoccupante, avec une **moyenne européenne autour de 13 % en 2012**, qui masque des disparités entre Etats, certains pays du Sud affichant des résultats largement supérieurs (Italie, Portugal et, surtout, Espagne), mais également en leur sein (entre régions). L'objectif de 10 % de sortants précoces à l'horizon 2020 semble a priori atteignable, et s'appuie sur une déclinaison nationale en fonction du point de départ (4 % en Croatie, 9,5 % en France, 15 % en Espagne). Toutefois, la dynamique observée au cours de la période 2003-2012, au cours de laquelle les pays ayant obtenus les meilleurs résultats sont généralement ceux qui partaient de plus haut du fait d'un moindre développement de l'enseignement secondaire (Portugal, Espagne, Italie, Grèce) suggère l'existence d'un palier relativement « dur » autour des 10 %, qui devrait nécessiter des mesures complémentaires pour atteindre l'objectif communautaire.



Source : Afep à partir d'Eurostat.

Le Gouvernement s'est fixé un objectif très ambitieux dans la loi « pour la refondation de l'école de la République » : diviser par deux le nombre de décrocheurs d'ici à la fin du quinquennat. Dès 2013, l'objectif est de « raccrocher » 20 000 jeunes au travers des réseaux « formation qualification emploi » présents sur le territoire. Une prise en charge la plus en amont possible, couplée à une réflexion sur la pertinence de certaines pratiques nationales (redoublement) sont nécessaires pour lutter contre un phénomène qui touche l'ensemble des pays européens et pénalise leur croissance potentielle. Il faut à la fois donner à chacun le socle minimal de compétences pour réussir sa vie et inverser la logique de la « course aux diplômes » qui, mal maîtrisée, contribue aux résultats médiocres obtenus par la France et encore soulignés par le rapport « PISA » de l'OCDE.

³ Définis selon leur position relative aux épreuves nationale d'évaluation à l'entrée en 6^e (premier quart des scores).